

Logement : une crise ignorée

Véronique Laflamme

Numéro 803, juillet-août 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/91232ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

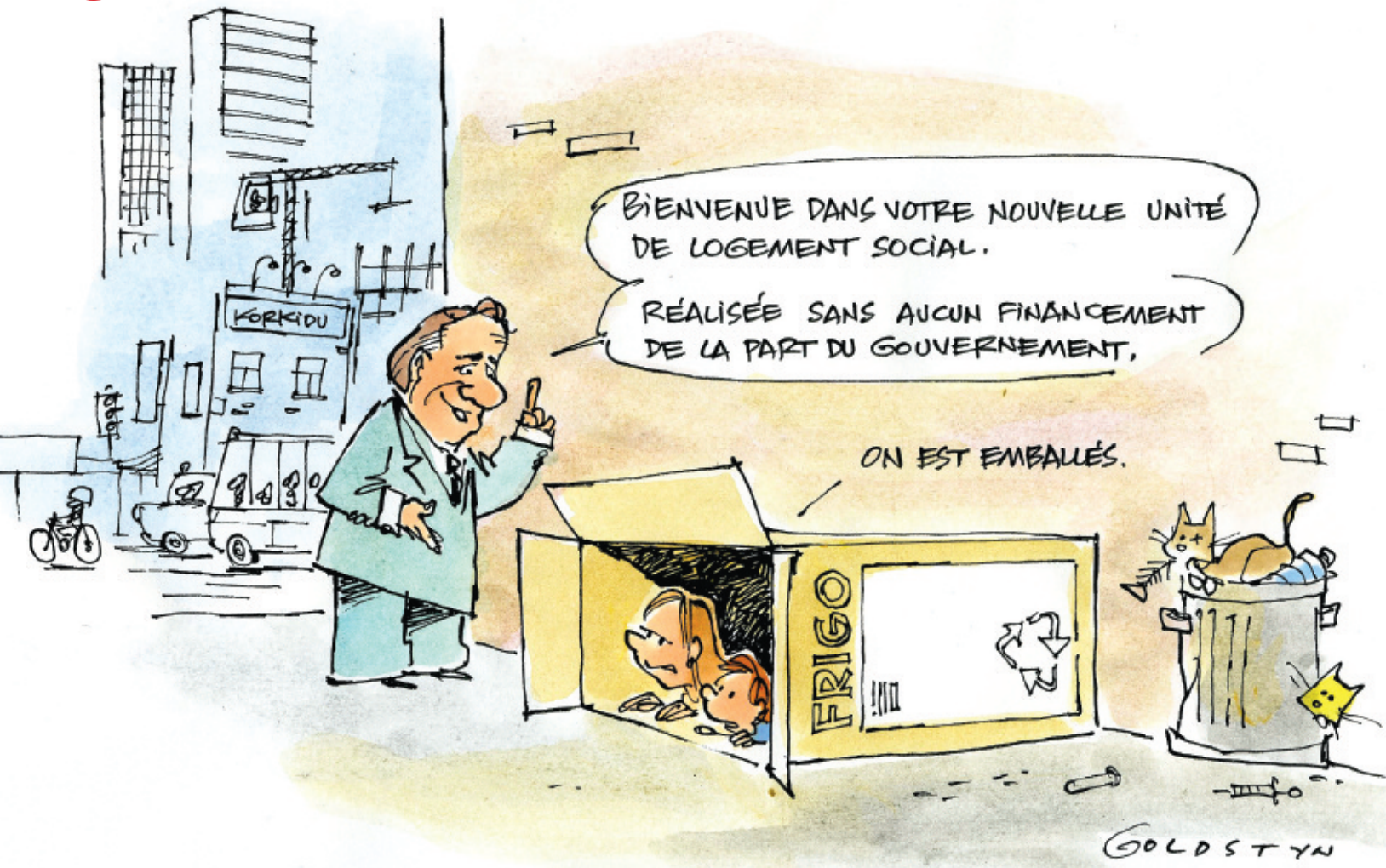
0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laflamme, V. (2019). Logement : une crise ignorée. *Relations*, (803), 6-7.



LOGEMENT : UNE CRISE IGNORÉE

Les premières actions du gouvernement caquiste en matière de logement social sont irresponsables dans un contexte de surplus budgétaires et de pénurie de logements.

Véronique Laflamme

L'auteure est porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Le gouvernement Legault, dans son premier budget, fait l'affront aux personnes mal logées de ne financer aucune nouvelle unité de logement social cette année. Il pouvait pourtant compter sur un surplus budgétaire de 5 milliards de dollars, avant versement au Fonds des générations et sans compter les sommes attendues du gouverne-

ment fédéral dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le logement. C'est une première depuis la création, il y a 20 ans, d'AccèsLogis, le seul programme qui permet de réaliser des logements sociaux au Québec, principalement sous la forme de coopératives ou d'organismes sans but lucratif (OSBL). De plus, alors qu'un seuil critique a été atteint l'an dernier avec un maigre total de 731 logements sociaux construits, seulement 10 000 des 15 000 logements sociaux déjà annoncés dans les budgets québécois antérieurs et qui ne sont toujours pas bâtis seront réalisés.

Ces choix sont particulièrement irresponsables alors qu'une pénurie de logements sévit dans plusieurs municipalités, affectant plus de 244 000 ménages locataires qui ont urgemment besoin d'un logement décent et répondant à leurs besoins. Parmi ces ménages, 103 835 consacrent plus de la moitié de leur revenu au loyer, ce qui est bien au-dessus de la norme établie de 30%.

Ces chiffres cachent de multiples drames humains et la situation risque

de se détériorer au cours des prochains mois, les taux d'inoccupation des logements locatifs ayant dégringolé en un an, se situant parfois sous la barre du 2%, soit bien en dessous du seuil de 3% dit d'équilibre du marché. Déjà, cette rareté a contribué à des hausses importantes de loyers, bien au-delà de l'inflation, en plus de causer l'augmentation des cas de discrimination –illégalement– envers les personnes racisées et les familles à faible revenu ou avec de jeunes enfants. Les grands logements de trois chambres et plus sont les plus rares. À Gatineau, où la pénurie a été aggravée par des inondations et des tornades, plusieurs familles se sont retrouvées à la rue au cours des dernières semaines.

Le fait que les villes favorisent un développement immobilier densifié –parfois au nom des principes de développement durable, mais le plus souvent pour augmenter leurs revenus tirés des taxes foncières– a un effet pervers: l'explosion du prix des terrains. Pour rentabiliser les opérations, on multiplie la construction

de tours ne comptant que des petits logements chers, inutiles pour les familles et les ménages à revenu modeste. Ces développements exercent une pression importante sur le prix des loyers avoisinants. Pendant que des promoteurs s'enrichissent, que les quartiers centraux sont la proie de spéculateurs et de gentrificateurs, le parc de logements locatifs abordables s'éffrite et le droit au logement est bafoué. Quant aux locataires, leur rapport de force est faible en l'absence d'un réel contrôle des loyers, d'un registre des baux, d'une interdiction réellement efficace de convertir les logements locatifs en condos quand le taux d'inoccupation dégringole, sans oublier les transformations arbitraires de logements ayant pour véritable dessein d'évincer des locataires de longue date.

Pourtant, le logement social est sans conteste la solution la plus efficace et durable aux problèmes des locataires à faible et à modeste revenu qui font les frais de la crise du logement actuelle. Qu'il soit public ou sous la gouvernance d'une coopérative ou d'un OSBL d'habitation, le logement social permet entre autres aux ménages de s'approprier un pouvoir collectif sur la question foncière, pour se mettre à l'abri des reprises de possession, le tout sans nourrir la spéculation immobilière, voire en contribuant à la freiner. Il offre aussi une série de formules répondant à différents besoins, notamment ceux des personnes itinérantes ou aînées. Pour enrayer la crise du logement, il faut investir massivement dans la réalisation de logements

Quarante ans au front

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) souligne cette année ses 40 ans de lutte acharnée pour le droit au logement. Le regroupement de quelque 148 organismes a produit pour l'occasion un documentaire et une brochure retraçant son parcours et les combats menés depuis 1979, dans un contexte qui a vu se déployer progressivement la vague néolibérale au Québec et au Canada. On y rappelle entre autres les premières campagnes contre le phénomène de l'embourgeoisement des quartiers, les batailles pour la construction de logements sociaux, la Commission itinérante sur le droit au logement qui a sillonné les 17 régions du Québec et certaines communautés autochtones en 2012, de même que la marche « De villes en villages pour le droit au logement », entre Ottawa et Québec, à l'automne 2018. Une mémoire à entretenir alors que les besoins en matière de logement sont de plus en plus criants et la lutte contre la pauvreté de plus en plus nécessaire. Voir : <frapru.qc.ca/40-ans-au-front>.

sociaux, sur un horizon de plusieurs années, ce que ne fait aucunement le premier budget du gouvernement caquiste. Il faillit ainsi à ses obligations, car lorsque le Québec a ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, il s'est engagé à respecter, promouvoir et mettre

Solidarité avec Grenville-sur-la-Rouge

Dans l'éditorial de notre numéro de janvier dernier, Catherine Caron alertait nos lecteurs et nos lectrices au sujet de la situation à laquelle est confrontée Grenville-sur-la-Rouge. Cette petite municipalité des Laurentides est en effet poursuivie par la compagnie minière Canada Carbon, qui lui réclame un montant de 96 millions de dollars. Cette dernière conteste ainsi le droit des élus de la municipalité de modifier des règlements pour protéger les milieux fragiles de leur territoire, et celui des citoyens de refuser un projet minier. L'enjeu concerne donc toutes les municipalités du Québec, qui pourraient subir pareil déni de démocratie si nos lois ne sont pas changées et si cette poursuite n'est pas jugée abusive. Une campagne de solidarité avec Grenville-sur-la-Rouge a été lancée le 7 mai dernier à Montréal. Ses porte-paroles – Paul Piché, auteur-compositeur-interprète et parrain de la rivière Rouge, et Marie-Ève Maillé, co-auteur du livre *Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non* (Écosociété, 2017) – participaient à l'événement aux côtés de représentants de la Coalition Québec meilleure mine, de la Fédération québécoise des municipalités et du Centre justice et foi, entre autres. Pour s'informer et appuyer la campagne : <solidaritegslr.ca>.

en œuvre le droit au logement « au meilleur de ses ressources disponibles ». Il s'est également engagé à ne pas adopter de « mesures régressives », c'est-à-dire de mesures qui marqueraient « directement ou indirectement un retour en arrière ». ©

